

L'hon. M. Winters: Il n'y aurait pas de mal à cela, je pense, mais il y faudrait l'approbation de mon collègue, à qui le rapport a été soumis.

M. Hahn: Monsieur le président, depuis deux ou trois ans, je me suis fait un devoir de rappeler à l'attention de la Chambre la question du dragage du Fraser. Le ministre est bien au courant du problème, et je n'ai pas l'intention d'y consacrer beaucoup de temps. J'aimerais que le ministre nous donne, s'il le peut, les grandes lignes de ce que l'on projette de faire à ce propos durant l'année qui vient.

L'hon. M. Winters: Il faut entretenir les chenaux de navigation par dragage annuel, premièrement, pour la navigation océanique depuis New-Westminster jusqu'à l'océan, deuxièmement, pour les remorqueurs côtiers et les trains de billes sur le bras nord et, troisièmement, pour les remorqueurs et les trains de billes, de Sumas à Hope, ainsi que sur la Harrison. En 1955-1956, les deux premiers postes de dragage ont été confiés aux services du Ministère et à une entreprise particulière, par adjudication. Les dragues n^{os} 303 et 305 du ministère ont travaillé à différents endroits entre l'embouchure du fleuve et New-Westminster et ont enlevé 780,183 verges cubes de vase. Le dragage sur contrat dans le canal d'Annieville et aux environs de l'élevateur de Searle a coûté à peu près \$272,000. Le point (3) a été exécuté avec un outillage loué. Au cours des quelques dernières années, y compris 1955-1956, on a utilisé, chaque été, à diverses reprises, deux équipements distincts.

M. Hahn: Le ministre est-il convaincu que la nouvelle drague qui a été mise en service et qui est destinée à empêcher le chenal de s'ensaver suffira à assurer ce résultat?

L'hon. M. Winters: J'en suis convaincu, monsieur le président.

M. Herridge: Je veux rappeler brièvement les modestes exigences de Kootenay-Ouest au sujet du dragage, et le ministre peut être assuré que je vais plaider ma cause d'une façon très réservée. Je le fais en raison d'un changement survenu dans la région des Lacs Arrow.

J'ai déjà débattu la chose avec des fonctionnaires du ministre mais, vu le changement de circonstances, je crains qu'un ingénieur venu peut-être d'Ontario en Colombie-Britannique ne soit pas parfaitement au courant de ce qui s'est produit dans le passé et des besoins courants.

Il y a environ 55 ans que le gouvernement fédéral a commencé le dragage des Lacs Arrow afin de permettre aux navires du Pacifique-Canadien, aux vapeurs à roue arrière,

de circuler entre les lacs supérieurs et inférieurs. Le dragage s'est poursuivi continuellement depuis, parce qu'il était nécessaire.

Des gens de chez nous craignent que les fonctionnaires du ministère n'en viennent à conclure, vu qu'il n'y a plus de service de passagers d'une extrémité à l'autre des lacs Arrow,—il en existe deux, un sur le lac supérieur et l'autre sur le lac inférieur, mais aucun navire ne transporte de passagers à travers l'étranglement,—qu'il est inutile de draguer l'étranglement alors qu'en réalité, le dragage est aussi nécessaire que jamais. Si le service des passagers a diminué, les remorqueurs sont plus nombreux et la plupart ont un plus fort tirant d'eau que les vapeurs à roue arrière qui naviguaient sur les lacs. Ces navires remorquent des grumes, du minéral, des péniches et ainsi de suite.

Les barres de sable se déplacent presque chaque année. Il y a des années, les fonctionnaires du ministère avaient l'habitude de faire un relevé très complet de toutes les passes, de relever les niveaux et le reste. Ces dernières années, on n'a pas fait autant dans ce sens. Il n'empêche qu'à cause du déplacement des barres et d'affouillement constant des berges du Columbia dont le gravier reflue vers le centre du fleuve à l'endroit où les étranglements relient les lacs inférieur et supérieur, un dragage annuel continu est nécessaire.

J'exhorte le ministre à s'assurer qu'une sérieuse enquête soit faite sur la situation et sur les besoins des compagnies de bois, des compagnies minières et des autres industries, avant de donner suite à ce projet de ne rien prévoir au budget pour le dragage d'une partie quelconque des lacs Arrow.

M. MacLean: Monsieur le président, j'hésitais parce que je pensais que le ministre voudrait répondre à ce qui vient d'être dit. Je prends maintenant la parole pour demander au ministre s'il consentirait à nous donner un résumé succinct des projets de dragage dans l'Île du Prince-Édouard pour cette saison.

L'hon. M. Winters: Monsieur le président, je me demande si je ne pourrais pas fournir ces renseignements lorsque nous en arriverons au crédit n^o 374 qui porte sur la Division des ports et rivières, génie, et dont le détail est donné par province.

(Le crédit est adopté.)

Dragage—

368. Construction ou acquisition d'outillage et matériel, \$379,150.

M. McBain: Monsieur le président, j'aimerais poser une question au ministre. C'est en 1952, je crois, que la drague n^o 117 des